

La lettre de la Baie de Vidy

N° 1 – décembre 2012

Editorial

La Baie de Vidy, avec ses parcs, ses plages, et ses zones de loisirs, est une destination de détente privilégiée pour nombre d'habitants de la région lausannoise, et la qualité de ses eaux fait l'objet d'un suivi depuis plusieurs dizaines d'années.

Le maintien de zones de baignade au cœur d'une région aussi peuplée, soumise à de nombreuses pressions, relève d'un véritable défi sanitaire. Des efforts très significatifs sont consentis par toutes les communes du bassin versant de la baie, couvrant une population de plus de 200'000 habitants.

La plupart de ces efforts sont liés à des interventions sur les réseaux d'évacuation des eaux, souvent très coûteuses mais rarement spectaculaires, de par leur nature essentiellement souterraine. Les réseaux étant en constante évolution, au gré des transformations de bâtiments et des nouvelles constructions, une bonne qualité des eaux implique des investissements permanents et soutenus.

Nous souhaitons, par cette nouvelle lettre d'information, saluer ces efforts et leur apporter plus de visibilité; j'en profite pour adresser les remerciements du Service des eaux, sols et assainissement à tous les acteurs qui oeuvrent au quotidien à la protection des eaux.

Jean-François Jatton
Chef du Service des eaux, sols et assainissement (SESA)

Historique

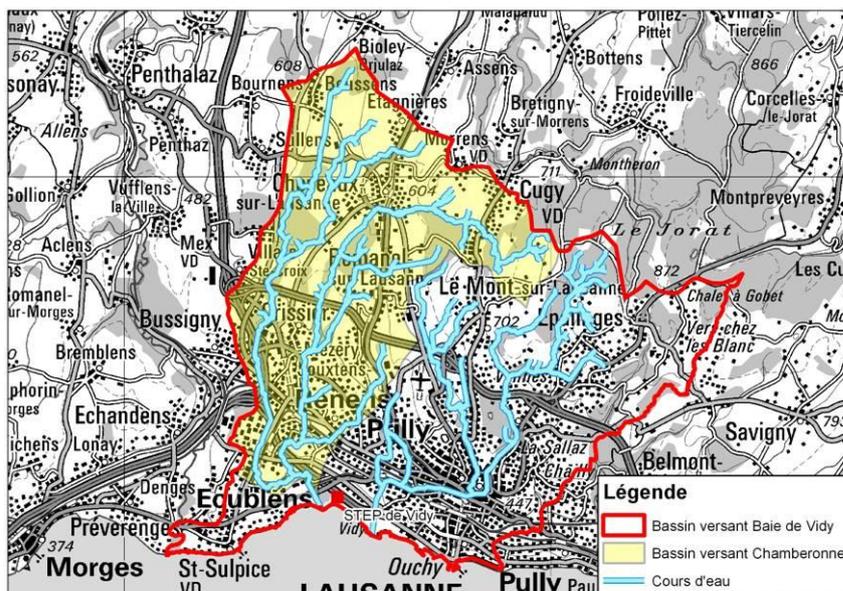
La qualité microbiologique des eaux de baignade est suivie régulièrement pour toutes les plages du canton depuis 1987, en application du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

Les résultats régulièrement défavorables enregistrés dans la Baie de Vidy ont conduit à la pose de panneaux déconseillant la baignade en divers endroits. Dans l'hypothèse que la STEP de Vidy contribuait à cette dégradation, la conduite de rejet dans le lac des eaux traitées a été prolongée de plusieurs centaines de mètres vers le large (en 2000).

Sorge, contribuait significativement à la dégradation de la qualité des eaux de la baie.

Le fonctionnement et l'état des réseaux d'eaux usées des communes à l'amont de ces rivières ont un effet direct sur la qualité de leurs eaux : mauvais raccordements, présence d'eaux claires entraînant des déversements, sous-dimensionnements, fissures, etc., sont autant de dysfonctionnements ponctuels qui, cumulés, expliquent l'évolution défavorable observée.

Depuis 2001, des réunions annuelles des acteurs politiques et techniques sont organisées afin de

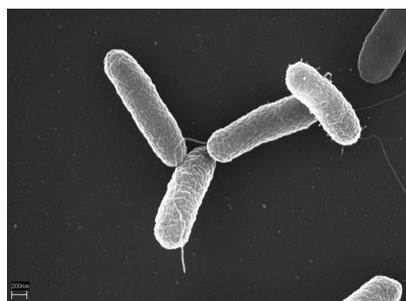


Ces travaux n'ont toutefois pas eu l'effet escompté d'amélioration de la qualité de l'eau. De nouveaux contrôles, effectués par la Ville de Lausanne, ont montré que la rivière Chamberonne, issue de la confluence de la Mèbre et de la

coordonner les efforts entrepris au niveau du suivi et de l'entretien par les communes de leur réseau d'assainissement (~ 400 km au total), ainsi que la mise en œuvre des mesures inscrites dans leur PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux).

Résultats d'analyses

La qualité des eaux des plages est évaluée en fonction des résultats d'analyses microbiologiques, selon les directives de l'Office fédéral de la santé publique. La bactérie *Escherichia coli* est analysée en tant qu'indicatrice de contamination fécale (cette bactérie vit et se développe dans les intestins de mammifères et animaux à sang chaud). La recherche de salmonelles, bactéries potentiellement pathogènes, complète l'évaluation officielle.



Salmonella typhimurium

Les analyses microbiologiques mettent en évidence des déficiences importantes de la qualité hygiénique des rivières Mère, Sorge et Chamberonne. La présence de germes d'origine fécale devient importante dès Crissier et

s'amplifie à Renens, Ecublens et Chavannes-près-Renens.

L'existence de nombreux défauts des réseaux de collection d'eaux claires, respectivement d'eaux usées, et l'absence de réseau séparatif dans certains secteurs du bassin d'alimentation des rivières Mère et Sorge, confluent de la Chamberonne, rendent nécessaires d'importants travaux correctifs. L'enjeu est d'importance puisque la Baie de Vidy attire chaque journée d'été des centaines, voire des milliers de baigneurs, et les rivières sont également des lieux de loisir appréciés.

Assainissement - Insuffisance des investissements

Une enquête effectuée en 2012 par le SESA auprès des communes du bassin versant a permis de quantifier les travaux à l'échelle du bassin versant de la Chamberonne.

De ce sondage, il ressort que :

- Le contrôle des réseaux privés est insuffisant. Seul un bâtiment sur cinq peut être considéré comme assaini en séparatif, le solde n'ayant pour la grande majorité pas été contrôlé (73 %). L'état de ces réseaux est souvent inconnu, ces réseaux n'étant pas contrôlés par inspection caméra.
- L'état des réseaux communaux est méconnu. Moins de la moitié des collecteurs a été inspectée par un contrôle caméra ces 10 dernières années.



- Les investissements annuels sont insuffisants. Le total du coût an-

nuel de surveillance et de travaux sur les réseaux se monte à env. CHF 1'500'000.- pour l'année 2011 pour l'ensemble des communes au niveau du bassin versant. Le total des investissements budgétisés pour les PGEE communaux montre que des investissements annuels de l'ordre d'environ CHF 8'100'000.- sont nécessaires pour assurer la pérennité et le bon fonctionnement du réseau d'assainissement.

Perspectives

Considérant l'important développement urbain planifié dans l'Ouest Lausannois, les défis qui attendent les différents acteurs en matière d'assainissement sont importants. La pression démographique et les nouvelles imperméabilisations sont d'autant plus préoccupantes que les réseaux d'assainissement et les cours d'eaux sont aujourd'hui saturés.

Ces réseaux de concentration – construits pour la plupart durant les années 60 – ont le gabarit suffisant pour évacuer les eaux usées uniquement. Aujourd'hui la quantité d'eaux claires acheminées au réseau provoque à chaque épisode pluvieux le déversement de grandes quantités d'eaux non traitées dans l'environnement. La mise en séparatif de chaque parcelle pri-

vée apparaît comme l'unique solution pour ne pas devoir reconstruire à neuf le réseau de concentration Mère-Sorge (ce qui engendrerait des travaux pour plusieurs dizaines de millions de francs).

Sous l'effet d'une forte urbanisation, les cours d'eau sont régulièrement submergés par les crues (réf. inondations de juillet 2008). En limite de capacité, ils n'ont plus les gabarits suffisants pour supporter l'état d'imperméabilisation actuel et futur du bassin versant. Cette situation implique la mise en œuvre d'ouvrages de gestion des crues (systèmes d'infiltration, bassins de rétention, canaux de dérivation, etc...). A ce sujet, un important projet est mis à l'étude par les Communes afin de réduire les risques liés aux dégâts d'eau, des ouvrages seraient réalisés autour du ruisseau de Broye.

En 2012, les communes ont consenti d'importants efforts puisque le budget total sur le réseau d'assainissement a été multiplié par 3 par rapport à l'année précédente. Ces efforts devront cependant être encore renforcés afin d'arriver à mettre en œuvre rapidement les mesures inscrites aux PGEE et ainsi maintenir une qualité des eaux satisfaisante pour la santé publique.